

# **RIEN À GUÉRIR**

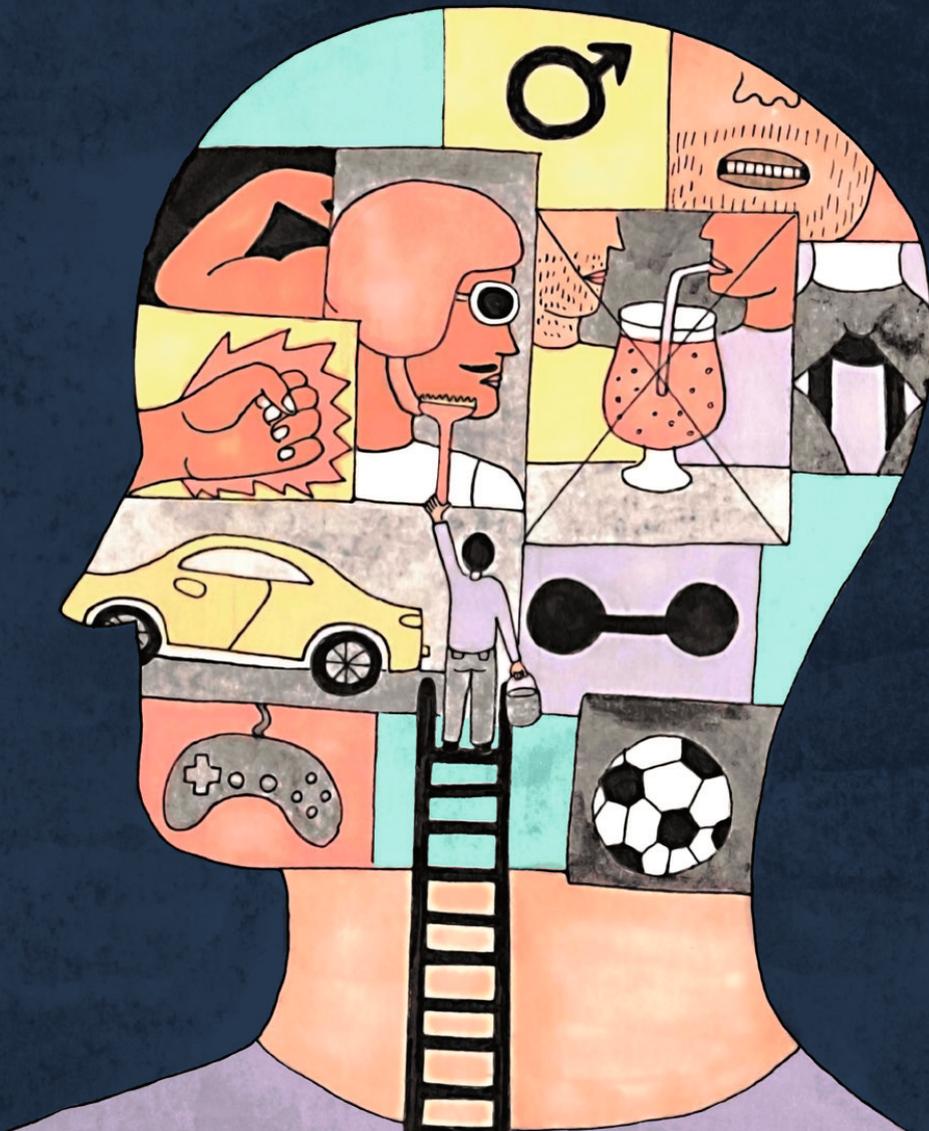
**NON AUX « THÉRAPIES DE CONVERSION »**



## **C'est quoi une « thérapie de conversion » ?**

Les « thérapies de conversion » sont des pratiques inutiles, illégitimes et dangereuses qui considèrent que les personnes LGBTQIA+ seraient « malades ». Elles prétendent donc les « guérir », les « changer ». Elles proposeront par exemple de « ramener » une personne homosexuelle vers l'hétérosexualité, ou une personne transgenre vers la cisidentité.

On y retrouve tout et n'importe quoi. Des séances d'exorcismes, des traitements médicamenteux, des boissons/nourritures « magiques », des « thérapies » par la parole... Il est important de noter qu'une « thérapie de conversion » peut prendre la forme d'une intervention physique mais aussi d'une pression psychologique. Ces pratiques ont lieu partout. Au près de professionnels de la santé, au sein de la famille ou au près de certains cultes.





# Des exemples concrets de pratiques de conversion en Belgique<sup>1</sup>

## Mehdi

**(de ses 7 à 17 ans au sein de sa famille)**

*“ Pour guérir de cette ‘maladie’, il fallait que je m’intéresse plus aux femmes, il fallait que je désire une famille et que je sache qu’en étant homosexuel je serais toujours malheureux. On me disait que si je ne changeais pas, j’allais disparaître de la surface de la terre, du jour au lendemain. Je devais apprendre par cœur que l’homosexualité est une maladie, quelque chose de contre-nature. Je n’en pouvais plus. ”*

## Dan

**(de ses 22 à 30 ans auprès d’un pasteur évangélique)**

*“ Il m’a peu à peu conditionné à croire que l’homosexualité était un dérèglement sexuel qui allait déclencher d’autres dérèglements. Que j’allais devenir fou et finalement mourir. J’avais peur. Pendant presque dix ans, il a réalisé plusieurs exorcismes pour faire sortir ce soi-disant démon de l’homosexualité. J’étais désespéré, désorienté. Je ne savais pas s’il fallait me débattre ou si je devais lui faire confiance, que c’était normal et que si je suis comme cela c’est de ma faute. J’ai aussi été obligé de me marier avec une femme. ”*

<sup>1</sup> A. WINKEL, *Les thérapies de conversion*, Bruxelles : CPCP, Étude n°37, 2022 et A. WINKEL, « *Thérapies de conversion* » en Belgique : de nouveaux témoignages, Bruxelles : CPCP, Analyse n° 468, 2022.

## **Jean-Philippe**

**(à 22 ans et pendant 7 mois auprès  
d'un prêtre-psychologue)**

*“ Je devais lire des bouquins sur des vies d'homosexuels qui ont complètement échoué. Je devais me gaver de ce genre de lecture. Il y a eu aussi une sorte de rééducation où je devais me comporter comme un garçon, bien ouvrir les jambes quand j'étais assis, aller regarder les films violents, faire du sport... Je devais renforcer mon identité masculine par mes attitudes. Je devais être viril pour ne plus être homosexuel. Des trucs vraiment ridicules. Aujourd'hui je regarde cela avec beaucoup de distance mais à l'époque j'étais aveuglé. ”*

## **Khadija**

**(de ses 15 à 18 ans au sein de sa famille)**

*“ Ma mère a commencé à faire venir des imams à la maison pour m'enlever le 'démon de l'homosexualité'. Ils me touchaient tout le corps pour faire sortir ce démon. Ils me faisaient boire des boissons bizarres avec des graines et des feuilles qui avaient infusé. Je devais me doucher avec de l'eau glaciale. Ils m'avaient aussi donné une crème que je devais appliquer sur mon corps tous les soirs. Je ne sais pas ce que c'était mais cette crème me brûlait. Quand je m'endormais, il fallait que j'écoute des versets du Coran en boucle. C'était des pratiques moyenâgeuses. ”*

## Fabienne

(à 56 ans et pendant 5 mois auprès  
d'un psychiatre)

*“ Pour lui, l'homosexualité était une immaturité. Il fallait grandir, devenir adulte et donc se mettre avec des hommes. Je me suis senti coincée dans un processus technique sur des rails œdipiens. J'avais beau dire ce que je voulais, il n'écoutait pas. Je devais adhérer à la théorie coûte que coûte. Il m'a fait faire des choses comme la parentisation. Il faut faire un signe aux parents et dire au revoir. Il faut se parler à soi-même comme si on était un bébé. C'était une impasse. ”*





## **Des pratiques illégales...**

Le 20 juillet 2023, la Belgique a officiellement interdit les « thérapies de conversion ». Les pratiques de conversion sont définies dans la loi belge comme :

*« toute pratique consistant en une intervention physique ou l'exercice d'une pression psychique, dont l'auteur croit ou prétend qu'elle vise à réprimer ou à modifier l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou l'expression de genre d'une personne, que cette caractéristique soit présente de manière effective ou seulement supposée par l'auteur. »<sup>2</sup>*

La publicité et l'incitation à se soumettre à ces pratiques sont aussi interdites.

## **... mais aussi inutiles et dangereuses**

Toutes les études internationales ont démontré l'inutilité et la dangerosité des pratiques de conversion.

Un rapport de l'American Psychological Association<sup>3</sup> indique que ces « thérapies » peuvent entraîner un risque accru de dépression, de pensées suicidaires, de culpabilité, de désespoir, de détérioration des relations avec la famille, d'isolement social ou encore de haine de soi. Ces conséquences sont aussi soulignées par un rapport de l'ONU<sup>4</sup> qui conclut que 98 % des personnes qui ont vécu des pratiques de conversion notent des conséquences d'ordre psychologique. Ce même rapport assimile les « thérapies de conversion » à une forme de torture.

<sup>2</sup> Projet de loi visant à modifier le Code pénal en vue d'incriminer les pratiques de conversion, Bruxelles : Chambre des représentants, DOC 55 3429/004.

<sup>3</sup> Report of the American Psychological Association Task Force on Appropriate Therapeutic Responses to Sexual Orientation, Washington : American Psychological Association, 2009.

<sup>4</sup> Practices of so-called "conversion therapy": Report of the Independent Expert on protection against violence and discrimination based on sexual orientation and gender identity, Genève : Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, 1 mai 2020.

## Des mots de survivants<sup>5</sup>

### Mehdi

*“ Au total, j’ai essayé quatre fois de me suicider. Je croyais qu’ils avaient raison et que j’étais malade. Qu’il fallait que je me soigne, que c’était de ma faute... Je me disais que je n’allais jamais être heureux. On n’est pas des rats de laboratoires, on est de humains. Cela laisse une marque dans le corps et le cerveau pour toute la vie. ”*

### Jean-Philippe

*“ Tu te construis progressivement un faux toi [...] Tu te mets à douter de tout ce que tu fais. Tu perds énormément confiance en toi. Tu rentres dans une sorte de logique d’auto-sabotage où tout ce qui vient de toi, tu le perçois négativement. ”*

<sup>5</sup> A. WINKEL, *Les thérapies de conversion*, Bruxelles : CPCP, Étude n°37, 2022 et A. WINKEL, « *Thérapies de conversion* » en Belgique : de nouveaux témoignages, Bruxelles : CPCP, Analyse n° 468, 2022.





## **Khadija**

*“ Je suis atteinte d’une dépression [...] J’ai vécu une véritable terreur psychologique. Tout ce que cela pourra induire est un faux changement. Tu n’as pas écouté et tu n’as pas de liberté dans cette thérapie. ”*

## **Fabienne**

*“ J’ai fait un infarctus de stress. Aujourd’hui, j’essaie de me réparer et c’est un travail à temps plein. ”*

## **Dan**

*“ J’étais troublé au point de me demander : Qui suis-je ? Quelle est mon identité ? J’ai dû me reconstruire car j’étais démoli. Je me suis empêché d’être moi, de grandir et je me suis étouffé dans un personnage. J’ai dû beaucoup travailler pour extraire ce poison de mon esprit. Un poison qui est parfois encore là. J’en garde un horrible souvenir mais aussi une force pour empêcher que d’autres personnes aient à vivre la même chose que moi. ”*

## **Un documentaire pour en savoir plus**

Nous avons réalisé un documentaire sur les pratiques de conversion en Belgique. Vous y trouverez les témoignages de cinq victimes de ces pratiques. Elles ont témoigné pour libérer la parole et montrer les dangers de ces pratiques.

Ce documentaire est en libre accès sur le site web de Citoyenneté & Participation (<http://www.cpcp.be/actualites/documentaire-therapies-de-conversion/>).

Vous pouvez aussi scanner ce QR code pour accéder directement au film.







## Que faire si on est victime ?

Depuis le vote de la loi, vous pouvez vous rendre à la police pour porter plainte.

Vous pouvez aussi appeler ou vous rendre dans une association LGBTQIA+ ou une Maison arc-en-ciel pour en discuter dans un environnement bienveillant et être conseillé sur les démarches à suivre.

Il est également possible de prendre contact avec UNIA (pour toutes les questions liées aux discriminations sur base de l'orientation sexuelle) ou l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (pour toutes les questions liées à la transition médicale ou sociale, l'identité et l'expression de genre ou pour les personnes intersexes). Ils peuvent prendre votre signalement, vous informer et vous accompagner si nécessaire ainsi que vous apporter un support juridique.

Il existe d'autre part des structures d'hébergements pour jeunes LGBTQIA+. Si vous avez entre 18 et 25 ans, la Maison d'Accueil du Refuge Bruxelles, le Refuge Arc-en-ciel à Charleroi et le Refuge Ihsane Jarfi à Liège peuvent vous héberger et vous protéger. Ils accompagnent tout jeune en situation d'exclusion en raison de son orientation sexuelle ou identité de genre. Si vous êtes mineurs, vous pouvez également prendre contact et ils pourront vous orienter.

Le Centrum Algemeen Welzijnswerk (CAW) propose aussi des refuges à travers la Flandre. Ils sont ouverts à tout le monde. Grâce à une coopération structurelle avec Çavaria et le Transgender Infopunt, le CAW dispose d'une équipe spécialisée sur les thématiques LGBTQIA+ mais elle n'est pas présente dans tous les centres.

# Liste non exhaustive d'organisations à contacter si on est victime de « thérapies de conversion »

## Besoin de conseils, d'accompagnement ou pour tout signalement

- UNIA – [www.unia.be](http://www.unia.be) | 0800 12 800 (numéro gratuit – après choix de la langue sélectionner option 2)
- Institut pour l'égalité des femmes et des hommes – [igvm-iefh.belgium.be](http://igvm-iefh.belgium.be) | 0800 12 800 (numéro gratuit – après choix de la langue sélectionner option 1)
- Lumi – [www.lumi.be](http://www.lumi.be) | 0800 99 533 (numéro gratuit)

### **Bruxelles – Les Maisons Arc-en-ciel dans votre région**

- Rainbow House (Bruxelles) – [rainbowhouse.be/fr](http://rainbowhouse.be/fr) | 02 503 59 90 ou 0492 40 84 84 (via Whatsapp)

### **Wallonie – Les Maisons Arc-en-ciel dans votre région**

- Brabant wallon – [macbw.be](http://macbw.be) | 0478 15 45 79 ou 0486 60 75 17
- Charleroi – [maccharleroi.be](http://maccharleroi.be) | 0470 39 17 30 ou 0472 99 17 03
- Liège – [www.macliege.be](http://www.macliege.be) | 04 223 65 89
- Luxembourg – [www.lgbt-lux.be](http://www.lgbt-lux.be) | 063 22 35 55 ou 0471 49 80 53
- Mons – [www.mac-mons.be](http://www.mac-mons.be) | 0493 48 16 35
- Namur – [macnamur.be](http://macnamur.be) | 0471 52 44 21
- Verviers – [ensembleautrement.be](http://ensembleautrement.be) | 0495 13 00 26

### **Flandre – Les Maisons Arc-en-ciel dans votre région**

- Oost-Vlaanderen – Casa Rosa – [www.casarosa.be](http://www.casarosa.be) | 09 269 28 12
- Antwerpen – Het Roze Huis – [www.hetrozehuis.be](http://www.hetrozehuis.be) | 03 288 00 84

- Vlaams-Brabant – UniQue – [www.unique-rbh.be](http://www.unique-rbh.be) | 016 60 12 63
- Limburg – Regenbooghuis Limburg – [www.regenbooghuislimburg.be](http://www.regenbooghuislimburg.be) | 0470 798 518

## **Besoin d'être hébergé·e et protégé·e**

### **En tant que jeune LGBTQIA+**

- Le Refuge Bruxelles – [www.refugeopvanghuis.be](http://www.refugeopvanghuis.be) | 0460 95 35 32
- Refuge Arc-en-ciel (Charleroi) – 071 33 32 00 (24H/24 – via l'AMO Point Jaune – [www.pointjaune.be](http://www.pointjaune.be))  
ou 0473 62 46 92 (via l'association Relogeas – [www.relogeas.be](http://www.relogeas.be))
- Le Refuge Ihsane Jarfi (Liège) – [www.refugeihsanejarfi.be](http://www.refugeihsanejarfi.be) | 0479 15 87 44

### **Pour tous et toutes**

- Centrum Algemeen Welzijnswerk (CAW) – [www.caw.be](http://www.caw.be) | 0800 13 500

## **Besoin d'aide ou d'accompagnement psychologique dans un cadre LGBTQIA+ friendly**

En Wallonie, en Flandre ou à Bruxelles, les Maisons arc-en-ciel listées ci-dessus pourront vous renseigner sur des professionnels à contacter.

Sur [Lumi.be](http://Lumi.be), dans la section « Adressenlijst », vous trouverez aussi des contacts de psychologues ou psychothérapeutes LGBTQIA+ Friendly dans les diverses provinces flamandes.

Enfin, à Bruxelles, il existe Epicentre (Bruxelles) – [epicentre.brussels](http://epicentre.brussels) | 0479 73 63 60

Illustrations par Mathilde Mayen Wauters



Avec le soutien du Service Égalité des chances du gouvernement fédéral



**Citoyenneté & Participation** (CPCP ASBL)

Avenue des Arts 50\6 - 1000 Bruxelles  
02 318 44 33 | [info@cpcp.be](mailto:info@cpcp.be) | [www.cpcp.be](http://www.cpcp.be)

RPM Bruxelles - BCE : 0409.117.690 - BE67 3101 6586 0487